

## **Paris Code : lancement de la deuxième saison**

**Jeudi 18 mai, à l'Hôtel de Ville, Pauline Véron et Jean-Louis Missika, adjoints à la Maire de Paris, ont lancé la deuxième saison de Paris Code, un dispositif pour développer la formation aux métiers du numérique et l'ouvrir aux Parisiens les plus fragiles.**

Aujourd'hui, tous les secteurs de l'économie sont impactés par la transition numérique. Cela implique une dynamique de changement de grande ampleur pour les acteurs économiques, la création de nouveaux métiers et la recherche de nouvelles compétences. Les entreprises parisiennes, comme le secteur public, constatent une difficulté à recruter dans les métiers à expertise numérique, tels que les développeurs.

En réponse, la Ville de Paris a lancé, en décembre 2016, le dispositif Paris Code, doté d'un budget d' 1 million d'euros, pour développer les formations aux métiers du numérique. L'objectif est de former 2.000 développeurs-codeurs supplémentaires par an d'ici à 2020, en s'adressant prioritairement aux jeunes décrocheurs scolaires ou universitaires, aux seniors en reconversion, aux femmes – sous-représentées dans ces métiers – et aux habitants des quartiers populaires.

La première saison de Paris Code a permis d'accompagner 14 structures, représentant 1.300 places de formations supplémentaires. De nombreux partenaires ont désiré soutenir la démarche Paris Code et accompagner la Ville de Paris et les bénéficiaires des formations.

Jeudi 18 mai, Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse, et de l'emploi et Jean-Louis Missika, adjoint en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du projet du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité, ont donc lancé Paris Code saison 2.

Ce second appel à projets doté d'1 million d'euros à nouveau, permettra une montée en puissance du dispositif, notamment au travers de la signature de la « Charte partenaires Paris Code » avec 5 grandes entreprises du numérique - Accenture, Microsoft, Orange, Salesforce et Showroomprive.com - renforçant les moyens alloués au développement du dispositif.